Bilan actif

Certifié conforme à l'original 23/06/2025

DocuSigned by:
Antoine Aubin
65B1B08FBF85419...

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	31 319	14 659	16 660	17 829
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	4 432		4 432	2 720
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 444		10 444	9 952
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**46 195**	**14 659**	**31 536**	**30 501**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	746		746	1 859
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	741 601	37 375	704 226	558 238
	Autres créances	18 366		18 366	62 975
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	225 638		225 638	117 454
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	9 500		9 500	14 999
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**995 851**	**37 375**	**958 476**	**755 526**
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		**1 042 045**	**52 033**	**990 012**	**786 027**

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	8 000	6 334
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	162 467	120 346
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	69 277	43 787
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**319 744**	**250 467**
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 362	6 692
	Emprunts et dettes financières diverses	12 551	49 067
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 288	56 302
	Dettes fiscales et sociales	617 067	414 291
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		9 208
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	**670 268**	**535 560**
	Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		**990 012**	**786 027**

Docusign Envelope ID: 88BA8ABA-2CB1-4B47-9FAD-4B3F5039B1E0

ABN RECRUTEMENT
SASU au capital de 80 000 euros,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 901 584 961,
dont le siège social est situé : 1 RUE DE STOCKHOLM 75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 12 JUIN 2025

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 69 276,80 euros.

L'associé unique rappelle en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 162 466,99 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 231 743,79 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

La Présidente

Zone de signature
DocuSigned by:
Antoine Aubin
65B1B08FBF85419...

Certifié conforme

Docusign Envelope ID: 88BA8ABA-2CB1-4B47-9FAD-4B3F5039B1E0

ABN RECRUTEMENT
SASU au capital de 80 000 euros,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 901 584 961,
dont le siège social est situé : 1 RUE DE STOCKHOLM 75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 12 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le douze juin,
à quatorze heures,

Au siège social, 1 RUE DE STOCKHOLM 75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT

Monsieur Antoine AUBIN, demeurant 12 RUE DE NESLES 95620 PARMAIN

Propriétaire de la totalité des 8000 actions de 10 euros chacune émises par la société ABN RECRUTEMENT,

Associé unique de ladite société,

En présence de :

- société EURL GROUPE ABN, représentée par Monsieur Antoine AUBIN

Présidente de la société.

La réunion est présidée par Monsieur Antoine AUBIN.

Après lecture du rapport de la Présidente

1. A préalablement exposé ce qui suit :

La société EURL GROUPE ABN, représentée par Monsieur Antoine AUBIN, Présidente non associée, a établi et arrêté les comptes annuels, bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que le rapport sur la ou les autres opérations proposées à l'ordre du jour.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 ont été adressés à l'associé unique, dans les délais légaux.
L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associé unique au siège social dans ces mêmes délais.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la présidence ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération de la Présidente sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Première décision

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Docusign Envelope ID: 88BA8ABA-2CB1-4B47-9FAD-4B3F5039B1E0

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la présidence pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Deuxième décision

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 69 276,80 euros.

L'associé unique rappelle en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 162 466,99 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 231 743,79 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Troisième décision

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Quatrième décision

L'associé unique ratifie la rémunération allouée à la Présidente au cours de l'exercice écoulé et qui s'est élevée à un montant de 72 468,08 euros.

En outre, la société a pris en charge ses cotisations déductibles complémentaires à hauteur de 27 975,99 euros.

Cinquième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Antoine AUBIN

Zone de signature

DocuSigned by:
Antoine Aubin
65B1B08FBF85419...